

BARRES_jeunesses-aînées_2026 (au 1 ^{er} mars)	
NOTE (récapitulatif)	
NOTE D (Total éléments cotés)	NOTE E (10.00 – fautes)
Pour la reconnaissance des éléments utiliser le tableau « élément tenté – élément reconnu »	
ÉLÉMENT RECONNU	
Valeur de chaque élément	Déduction des fautes d'exécution (exigences techniques et générales)
ÉLÉMENT NON RECONNU	
Pas la valeur de l'élément	Déduction des fautes d'exécution (générales)
ÉLÉMENT NON TENTE OU AIDE	
Pas la valeur de l'élément	- 3 points (ACCORD du président du jury)
TIRET NON FAIT	
paragraphe coté :	
- 0.10 point par taret	
Paragraphe non coté avec intitulé :	
- 0.80 point pour l'élément principal oublié	
- 0.10 point pour toute autre partie oubliée	
maximum (-0.80 pt)	

Les entraîneurs ont le droit de :



- ☺ RÉGLER l'écartement avant le passage de la gym
- ☺ RÉGLER la hauteur des barres pour les 1^{er} et 2^e degrés
- ☺ METTRE / DÉPLACER et ÔTER le tremplin au début et en cours de mouvement
- ☺ AIDER la gymnaste à s'établir à la suspension BS (1.5 – 2.5 – 3.4)
- ☺ RESTER sur le tapis des barres à côté de la gym mais sans la toucher
- ☺ PLACER (ou non) un tapis supplémentaire pour la sortie

voir lettres info : [octobre 2024](#) **et** [décembre 2024](#)

Exigence technique non réalisée : - 0,30 pt (sauf précision autre)

Position tenue non tenue : - 0,30 pt

LA CHUTE : (+ voir cas particuliers pour les barres au verso)

Si une gym recommence un élément chuté (entrée et sortie comprises) il n'y a pas de pénalité pour élément supplémentaire même si les juges ont reconnu la première exécution. Pas de cumul si déséquilibre puis chute.

La gym chute après la reconnaissance de l'élément

- Note D Élément coté comptabilisé
- Note E **-1.00 pt** pour chute + les fautes d'exécution

La gym chute pendant l'exécution de l'élément (considéré comme « tenté ») :

- **Elle ne recommence pas l'élément coté:**
- Note D pas de la valeur de l'élément coté
- Note E **-1.00 pt** pour chute + les fautes générales d'exécution
- **Elle recommence et réussit l'élément coté:**
- Note D Élément coté comptabilisé
- Note E **-1.00 pt** pour chute + les fautes sur la deuxième exécution

Lorsque la gym tente plusieurs fois un élément:

Dans le cas de plusieurs tentatives, alors que l'élément est reconnu, toutes les chutes sont comptabilisées + les fautes d'exécution et les fautes techniques du dernier élément exécuté.

Bonne journée – N'hésitez pas à m'appeler : je suis là pour vous aider (et en cas de doute, un avis supplémentaire est souvent utile)

Réglages des barres :

- écartement : Maxi 1.80 m en Jeunesses comme en Aînées
- Les gymnastes désirant **monter les barres** (5 cm maxi) doivent en faire la demande au début de la compétition auprès du Responsable des Juges qui le signalera aux juges concernés, sinon pénalité de **0.50 pt**

• **Montée BS (avec ou sans aide de l'entraîneur)**

La notation reprend lorsque la gym reprend le mouvement.

Arrêt non motivé:

- Corps en fermeture (pieds devant la barre) - 0.10 pt pour arrêt sur Note E
- Corps en ouverture - 0.10 pt pour arrêt et - 0.50 pt sur E pour élan intermédiaire

Attention Certains arrêts et élan en AV sont prévus dans le texte (pas de pénalité)

- Manque de liaison entre 2 éléments : - **0,50 pt** sur note E
- **Entrées** : Rebond sur le tremplin : - **0,50 pt** sur note E quelque soit le nombre de rebonds

1^{er} degré :

- **1.3 rotation av** : Exigence Tech : descente contrôlée

2^e degré :

- **2.1 balancer de Bascule** :
 - pas de pénalité si la gymnaste laisse les mains sur BI au retour
- **2.2 renversement Ar du siège** :
 - épaules plus basses que BI
 - flexion des jambes (fautes générales sur E)
 - **Pas** de pénalité pour heurter le bloc
 - la gymnaste peut attendre que le bloc soit retiré **sans** pénalité

3^e degré :

- **3.2 traction enroulée** :
 - si pas de traction : **pas de VD**
 - tract° avec les mains en supinat° : - **0.10 pt 2 fois** (faute de texte et remplacement)
- **3.4 filé (élément non coté)** : si pas de posit° chandelle - **0.30 pt** (exigence tech)

4^e degré :

- **4.1 fermeture** :
 - si « crochetage » des pieds pour maintenir la posit° : - **0.50 pt** (heurter l'agrès)
 - SP : monter les jambes l'une après l'autre
 - reconnue si 135° jambes tendues
- **4.2 2 tour Ar enchaînés**
 - si arrêt entre les 2 tours : « léger » - **0.10 pt** autrement - **0.50 pt** (manque de liaison)
 - Si reprise d'élan - **0.50 pt** (reprise élan) et - **0.50 pt** (manque de liaison)
- **4.6 filé** : pas d'élan de jbes en Av - bascule et filé doivent être enchaînés

5^e degré :

- **5.2** :
 - si paragraphe non fait – 0.80 pt sur note E
- **5.9 salto tendu** : pris dès que bassin ouvert - si jbes fléchies : ftes de jbes
- pose de pieds : exigence technique : « la pose des 2 pieds est simultanée »

• prise d'élan

	tenté	reconnu	Exigence d'amplitude
4 ^{ème}	Bassin décollé	Corps oblique ar basse	Aucune (corps aligné)
5 ^{ème}		30° minimum	Horizontale minimum

• Courbes/fouettés - hauteurs des balancers arrières

	Fouettés	Balancers	« sortie »
3 ^{ème}	formes	formes	Hauteur BI
4 ^{ème}	/	formes	Hauteur BI
5 ^{ème}	/	Formes + 2° balancer Ar au-dessus BI	/

Chute aux barres asymétriques :

- **1^{er} cas**: bascule

La gymnaste court sous la barre et remonte sa bascule :

VD accordée

- ⇒ Chute : - **1.00 pt**
⇒ plus fautes éventuelles

- **2^{ième} cas**: bascule

La bascule est tentée mais non remontée

Pas de VD

- ⇒ Chute : - **1.00 pt**

- **3^{ième} cas**: tour d'appui arrière

la gymnaste arrive en « serviette »

VD accordée

- ⇒ Chute : - **1.00 pt**

